



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/48/289
3 août 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session
Point 110 de l'ordre du jour provisoire*

DEVELOPPEMENT SOCIAL, Y COMPRIS LES QUESTIONS RELATIVES A LA
SITUATION SOCIALE DANS LE MONDE ET AUX JEUNES, AUX PERSONNES
AGEES, AUX PERSONNES HANDICAPEES ET A LA FAMILLE

Lettre datée du 29 juillet 1993, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de la Norvège
auprès de l'Organisation des Nations Unies

Au nom des autorités norvégiennes, j'ai l'honneur de vous faire tenir
ci-joint un résumé des recommandations formulées à l'issue de la Rencontre
d'experts sur la réadaptation des personnes handicapées par l'activité physique
et la vie en plein air dans la nature, qui s'est tenue à Beitostølen (Norvège),
du 24 au 28 mars 1993 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la
présente lettre et de l'annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre
du point 110 de l'ordre du jour provisoire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Norvège
auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Martin HUSLID

* A/48/150.

ANNEXE

"Réflexions sur les potentialités de 1993" : résumé du rapport
de la Rencontre d'experts sur la réadaptation des personnes
handicapées par l'activité physique et la vie en plein air
dans la nature

Le Ministre norvégien de la santé et des affaires sociales a le plaisir d'informer le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies que la Rencontre d'experts sur la réadaptation des personnes handicapées par l'activité physique et la vie en plein air dans la nature s'est tenue à Beitostølen (Norvège) du 24 au 28 mars 1993.

Le Gouvernement norvégien considère cette Rencontre d'experts comme une contribution à la poursuite des importants travaux amorcés au cours de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées. Il est important que nous nous engagions à passer de la sensibilisation à l'action au cours de la prochaine décennie.

La Rencontre d'experts a réuni les représentants nommés par les gouvernements de 24 pays et a été une tribune d'échange d'opinions et d'expériences sur la réadaptation des personnes handicapées, et en particulier par des activités sportives adaptées et par la vie en plein air dans la nature.

Les interventions et les discussions qui ont animé la Rencontre se sont traduites par un certain nombre de recommandations attirant l'attention des gouvernements et de la communauté internationale sur des questions essentielles à l'exécution du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées et pour lesquelles il est important de prendre les mesures nécessaires. Les sports et les activités de loisir revêtent une grande importance pour les personnes handicapées et il convient d'en tenir compte dans l'application des règles pour l'égalisation des chances des personnes handicapées et dans l'élaboration de la stratégie à long terme de mise en oeuvre du Programme d'action mondial.

Plusieurs des recommandations formulées ont souligné que les questions touchant les personnes handicapées doivent faire partie intégrante des politiques de développement social en vue de faciliter l'insertion complète des personnes handicapées dans la société. Chaque gouvernement doit en conséquence accorder une attention prioritaire à la réadaptation médicale, professionnelle et sociale des personnes handicapées dans ses politiques socio-économiques et encourager la coopération interprofessionnelle.

Les sports et les activités de loisir destinés aux personnes handicapées doivent s'inscrire au premier plan des efforts déployés par les gouvernements dans ce contexte. Le sport est un facteur d'intégration dans la société et les politiques nationales doivent prendre en compte la valeur de la participation de tous à des activités sportives de niveau national, régional et international en vue d'atteindre cet objectif d'une société pour tous. On a reconnu et souligné qu'il était essentiel que les personnes handicapées prennent conscience de leur propre potentiel et apprennent à se servir de leur corps de façon à développer leur perception et leur conscience d'elles-mêmes, leur amour-propre et leur assurance. Pouvoir faire l'expérience de la nature, et plus particulièrement de

/...

la nature à l'état vierge, a été considéré comme un élément important des droits fondamentaux de chaque citoyen et ce droit doit donc être reconnu aux personnes handicapées.

Compte tenu du rôle important que joue l'armée norvégienne dans le "Ridderrenn", compétition internationale de ski qui réunit un millier de personnes handicapées et non handicapées venant de plus de 25 pays différents, il a été décidé d'adopter une recommandation encourageant les gouvernements à se pencher sur le rôle que les forces armées et d'autres institutions semblables peuvent jouer à l'égard des programmes et des activités destinés aux personnes handicapées.

Les recommandations adoptées à la Rencontre d'experts ont également abordé un certain nombre de questions à caractère plus général : nécessité d'accroître les efforts de recherche de façon à consolider les fondements empiriques des programmes et des stratégies élaborés à l'intention des personnes handicapées; importance de l'éducation intégrée pour les enfants; examen des possibilités offertes par les nouvelles technologies; responsabilités des gouvernements et des employeurs concernant l'emploi et le recyclage; et opportunité de concevoir la société, l'environnement, le logement, les rues, les communications et tous les services et activités de façon à ce qu'ils soient accessibles aux personnes handicapées. Il importe au plus haut point de faire participer les handicapés eux-mêmes à la planification des mesures les concernant. De l'avis des participants à la Rencontre d'experts, la réalisation et le suivi des objectifs énumérés ci-dessus doivent être garantis par la mise en place d'un mécanisme chargé de surveiller la façon dont les gouvernements appliquent les normes et les objectifs approuvés au plan international.

Les recommandations adressées à la communauté internationale ont encouragé les membres du système des Nations Unies, à collaborer à des projets pilotes avec les Etats Membres intéressés, en vue de favoriser la participation des personnes handicapées à des activités sportives et à la vie en plein air dans la nature. La participation active des personnes handicapées doit être considérée comme un pas capital vers la réalisation du but recherché, à savoir passer de la sensibilisation à l'action dans les années à venir. La Rencontre d'experts a également encouragé le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à envisager de proclamer une journée commémorative en hommage à Louis Braille.

Les recommandations ont reçu l'appui unanime des participants à la réunion.
